

Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied et roulants et vérifier les échafaudages roulants - R 408 - R457

Objectifs

Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied ou roulant conformément à la notice du fabricant et effectuer la vérification de l'échafaudage roulant.

Public

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m ou un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage, et vérifier un échafaudage roulant.

Pré-requis

- avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (sauf pour les utilisateurs).
- bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges.
- avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage.
- être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Nombre de stagiaires par session

Minimum : 3 - Maximum : 8

Durée du stage

4 jours, soit 28h : 1/3 théorie et 2/3 pratique

Intervenant

Formateur pour adulte expérimenté et professionnel du BTP, reconnu comme formateur échafaudage par l'INRS et la CNAMTS.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques en salle avec supports multimédia (diaporama, vidéo).
- Démonstration et mise en situation des stagiaires sur la plateforme pédagogique.
- Utilisation de matériel MDS marque NF.
- Bilan et évaluation individualisée.

Nature de l'action

INTER entreprises.

Modalité d'évaluation

Réussite du QCM et de l'évaluation pratique.

Mode de validation

Attestation de compétence formation.

Programme :

Se situer et être acteur de la prévention des risques :

- Les enjeux de la prévention.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques :
 - Signaler les situations dangereuses.
 - Communiquer - rendre compte.

Monter et démonter un échafaudage de pied ou roulant conformément à la notice du fabricant :

- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant.
- La préparation du montage.
- Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadres et multidirectionnel) et d'un échafaudage roulant.

Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied et d'un échafaudage roulant :

- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage.

Réaliser les vérifications de mises, mises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant :

- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent.
- L'examen d'adéquation.
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage.

Utiliser un échafaudage de pied en sécurité :

- Les règles d'utilisation d'un échafaudage de pied et d'un échafaudage roulant en sécurité.